

Mardi 24 septembre 2019

Communiqué de presse

Le Cerema et l'Ihédate signent une convention

Leur objectif commun : aider les territoires à relever le défi du développement durable

Le Cerema, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, en la personne de Pascal Terrasse, directeur de la stratégie et de la communication, représentant Pascal Berteaud, directeur général, et l'Ihédate, Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe, représenté par Pierre Calvin, président, signent ce jour une convention. Renforçant les synergies entre les deux établissements, elle portera sur la sensibilisation, la capitalisation et la diffusion des connaissances sur les enjeux, actuels et futurs des questions territoriales et des mobilités ainsi que sur l'anticipation et la prospective, pour aider la prise de décisions sur ces questions. Les deux organismes partagent le même objectif : aider les territoires à réussir le défi du développement durable.

Le Cerema, établissement public, a vocation à apporter **des connaissances, des savoirs scientifiques et techniques et des solutions innovantes au cœur des projets territoriaux pour améliorer le cadre de vie**. Ses domaines d'activités couvrent plusieurs champs d'actions complémentaires, à la fois pour proposer des **solutions sur-mesure et apporter des expertises transversales et pluridisciplinaires aux acteurs des territoires**.

L'Ihédate, association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels, des entreprises, a pour but de **promouvoir dans les milieux institutionnels, politiques, socio-économiques, et dans la société civile, une culture partagée du développement durable et de l'aménagement des territoires**, et d'être un lieu de dialogue et un laboratoire d'idées sur les politiques d'aménagement et de développement territorial, en France et en Europe. Une de ses missions est d'organiser des **actions de formation et d'enseignement de haut niveau** s'adressant à un public provenant d'horizons variés.

En favorisant le dialogue entre les cultures professionnelles, l'Ihédate concourt également aux projets de territoire qui nécessitent une coordination sans faille des services appelés à travailler ensemble. En développant l'ouverture d'esprit de ses auditeurs, cette formation peut également constituer une passerelle entre différentes fonctions publiques ou acteurs économiques **au service des territoires**.

C'est **dans le cadre de sa transformation et du renforcement de son offre de services vers les collectivités territoriales** que le Cerema engage ce partenariat. Il souhaite recourir pour ses cadres aux formations dispensées par l'Institut. Son soutien à l'Ihédate s'inscrit dans le cadre du **développement d'une offre de cycles sur les problématiques de l'aménagement et du développement des territoires** d'une part et de **l'innovation dans les mobilités et son articulation à celle de l'aménagement des territoires** d'autre part.

Concrètement ce partenariat prendra la forme d'un **appui aux événements organisés par l'Ihédate**, de **la proposition d'auditeurs pour les cycles de formation**, d'une **diffusion croisée des publications** de l'Ihédate et du Cerema ainsi que d'une **réflexion partagée** sur les enjeux de l'aménagement et du développement territorial, et d'une manière particulière sur la question des mobilités qui sera au cœur des préoccupations des collectivités territoriales dans les mois à venir.

CONTACTS PRESSE

Cerema - Géraldine Squenel – Directrice déléguée communication et relations presse
M 06.12.73.55.56 / geraldine.squenel@cerema.fr

Ihédate – Nathalie Leroux - Directrice adjointe, en charge des relations institutionnelles et de l'animation des réseaux

01 55 04 05 07 / 07 82 76 26 97 - nathalie.leroux@ihedate.org



Le Cerema est l'**établissement public de référence** pour développer et capitaliser l'**expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique**.

Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, tant au niveau national que local.

Fort d'un **maillage territorial fin et d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux**, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable et du renforcement de la cohésion territoriale.

Au service de la construction des projets sur les territoires, il apporte son expertise technique aux **acteurs locaux** sur la **mobilité, les infrastructures de transport, l'urbanisme et la construction, la préservation des ressources, la prévention des risques, la sécurité routière et maritime**. Il intervient en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises (pré-AMO, AMO, missions opérationnelles spécifiques...). Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.

A destination plus particulièrement des collectivités, villes petites et moyennes, le Cerema développe spécifiquement son offre d'appui sous deux formes :

- la réponse à des besoins d'expertise ou d'appui précis et pointus relevant de ses compétences (mobilité et transport, gestion patrimoniale des bâtiments, voirie et espaces publics, environnement...)
- l'organisation d'actions collectives sous forme de sessions d'animation et de partage d'expérience, de formations ou de groupes de production collectives ; ces actions déclinées à l'échelle nationale ou régionale sont destinées à contribuer à faire monter en compétence et en capacité d'initiative les acteurs locaux (élus, techniciens, chefs de projet), à partir de l'expérience des territoires partageant des problématiques communes.



L'Institut des hautes études d'aménagement et de développement des territoires en Europe s'adresse à des professionnels confirmés - élus, responsables d'entreprises, acteurs sociaux et associatifs, journalistes, fonctionnaires d'Etat et de collectivités territoriales. Ses formations offrent un espace de compréhension et de dialogue entre les différentes cultures professionnelles des acteurs qui concourent au développement des territoires. Associé à Sciences Po et à l'Ecole des Ponts, l'Institut repose sur une organisation partenariale originale, qui en fait un carrefour privilégié de débats et de prospective sur les enjeux territoriaux.

L'Ihédate est un lieu de rencontre singulier qui donne accès à ses auditeurs à un laboratoire d'idées et à un réseau riche. Cette alchimie particulière, faite d'un mélange de réflexion et de convivialité, repose sur trois collectifs également essentiels pour la réussite du projet : la communauté scientifique, la communauté des partenaires, et enfin, celle des auditeurs, actuels et anciens.

2 institutions académiques, l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, concourent à la qualité scientifique des programmes.

Plus de 20 partenaires, structures issues des sphères publique et privée, sont garants de l'indépendance de l'Ihédate, de sa viabilité financière et de la composition diversifiée des promotions.

Près de 1000 anciens auditeurs ont été formés à l'Ihédate depuis la première promotion, en 2000. Ce réseau, qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l'Institut.

CONTACTS PRESSE

Cerema - Géraldine Squenel – Directrice déléguée communication et relations presse
M 06.12.73.55.56 / geraldine.squenel@cerema.fr

Ihédate – Nathalie Leroux - Directrice adjointe, en charge des relations institutionnelles et de l'animation des réseaux

01 55 04 05 07 / 07 82 76 26 97 - nathalie.leroux@ihedate.org